



LUBRIZOL : La direction de FRET veut enfumer ses agents

La direction n'hésite pas à commander une équipe de desserte pour livrer un train de céréales chez un client situé à proximité immédiate (moins de 500m) de l'usine LUBRIZOL à Rouen le 2 octobre soit 6 jours après l'incendie du site classé Seveso seuil haut.

Les agents ont exercé leur droit de retrait. SUD-Rail et la CGT ont déposé un Droit d'Alerte pour Danger Grave et Imminent concernant la pollution atmosphérique et des sols sur le parcours de la desserte (l'énorme panache de fumées noires était passé sur une grande partie du parcours).

Il y a un risque très élevé d'inhalation des poussières et de contact de produits toxiques à tout moment.

Pour SUD-Rail la direction aurait dû appliquer un principe de précaution et protéger les agents en leurs interdisant l'approche de l'usine.



L'enquête immédiate n'a pas constaté de pollution visible sur les installations ferroviaires mais il n'y a aucune garantie. En effet au moins **5200 tonnes de produits chimiques divers** (depuis nous avons appris que c'est bien plus) ont brûlé dont la liste n'a été connue que le 1er octobre au soir. Cette liste renferme de nombreuses substances très toxiques, cancérogènes, mutagènes, perturbateurs endocriniens Ce qui nécessite de nouvelles analyses poussées complémentaires car on ne trouve que ce qu'on cherche. De plus les différentes substances consommées forment un cocktail absolument dantesque. Même la Ministre de la Santé reconnaît que "personne ne sait exactement ce que donnent ces produits mélangés lorsqu'ils brûlent".

Il y a donc un risque important sur la santé des cheminots tant que les résultats complets des analyses en cours sur toutes les substances ne sont pas connus.

Il faut des cartes géographiques De contamination des différents produits autour de l'usine Lubrizol.



Etant donné le désaccord avec la direction, un CSE Fret extraordinaire s'est tenu à Clichy le 3 octobre après-midi. La direction reconnaît l'ampleur de l'accident industriel et les agents auront une visite médicale chez le médecin du travail de Sotteville. **Mais elle maintient sa décision d'envoyer les agents à proximité immédiate de LUBRIZOL** et met en avant les communiqués de la Préfecture. Elle présente ses mesures de précaution : sous-gants en vinyle, masque de protection FFP3, nettoyage des chaussures et éviter de boire et manger pendant la desserte. **Les élus SUD-Rail ont démontré que ces mesures ne protégeaient en rien les agents.** Ce n'est pas le masque de protection FFP3 mis à disposition qui nous préservera du risque puisque nous ne savons pas quels agents polluants sont possiblement encore dans l'air ni leur concentration. En plus la formation appropriée préalable n'est pas dispensée et ce masque ne doit pas être utilisé en présence de barbe ou de pilosité faciale. Les élus ont demandé à la direction de stopper les trafics jusqu'à ce que les résultats complets des analyses sur toutes les substances soient connus. La direction s'y refuse. **SUD-Rail a souligné que la position de la direction est irresponsable, d'autant que la situation est très anxiogène.**

SUD-Rail soutiendra tous les agents qui exercent leur droit de retrait.

A l'unanimité les élus CSE Fret présents ont voté la réalisation d'une expertise Risques Graves par le Cabinet Secafi qui aura pour mission notamment :

- d'analyser la méthodologie des mesures déjà réalisées et à venir,
- d'analyser les mesures de prévention conservatoires mises en place par l'employeur,
- d'analyser l'impact anxiogène de cette situation sur les cheminots du site,
- d'aider le CSE Fret SNCF à avancer des propositions de prévention des risques professionnels, prévention de la santé et sécurité des salariés.

Sur Rouen et son agglomération, plus de 10 jours après la catastrophe, il y a encore de fortes odeurs qui sont ressenties par endroit et qui se déplacent en fonction du temps et des vents. Pendant le travail, ces odeurs peuvent prendre à la gorge et provoquer maux de tête, nausées, vomissements, difficultés à respirer,



Les agents victimes de ces symptômes doivent être déclarés en Accident du Travail.



L'incendie de Lubrizol à Rouen, filiale d'une holding appartenant à un milliardaire américain, est une catastrophe industrielle et environnementale.

La gestion calamiteuse de l'Etat ne dédouane pas la direction de Fret SNCF de ses obligations pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés.

La Délégation SUD-Rail au CSE FRET.

FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS
TEL : 01 42 43 35 75 @ : sud.rail.federation@gmail.com
FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr

FACEBOOK : @sudrailofficiel
TWITTER : @Fede_SUD_Rail

Union syndicale
Solidaires